



ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Réf : M1-1-1 Engagement Direction

Date de création : 03/05/2023

Date d'application : 30/05/2023

Date de révision : 02/04/2025

L'Association de Santé au Travail de la Haute-Marne (ASTHM) souhaite affirmer et acter son engagement de services aux adhérents et aux salariés, conformément à notre mission première qui est d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail et proposer un service de qualité.

Nous nous engageons à :

- Traiter équitablement tous nos adhérents au regard de leurs ressources
- Une égalité de traitement des demandes de nos adhérents et de leurs salariés
- Mettre en œuvre le projet de service.
- Simplifier et améliorer les procédures administratives.
- Harmoniser les méthodes de travail.
- Garantir un environnement de travail sûr et motivant.
- Engager les moyens nécessaires à cette politique.

Conscients des spécificités de chaque entreprise, nous nous engageons à rendre notre accompagnement accessible à tous, quelles que soient la taille, le contexte et la localisation de l'entreprise et dans les délais réglementaires.

L'ASTHM, s'engage à donner les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, en nous appuyant sur une démarche d'amélioration continue, centrée sur la satisfaction de nos adhérents, de nos salariés suivis et des parties intéressées.

Cette politique doit servir d'objectif à l'ASTHM, et nous permettre d'améliorer notre qualité dans les missions suivantes :

- Les actions en milieu de travail.
- Le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs.
- La prévention à la désinsertion professionnelle.
- Évaluer la satisfaction de nos adhérents et de leurs salariés.

Notre politique qualité repose sur une dynamique d'amélioration continue, alignée sur les nouvelles exigences de conformité au référentiel de certification des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) AFNOR SPEC 2217.

Cet engagement de qualité demande un effort individuel et collectif continu auquel je suis la première à souscrire et j'invite chacun à s'impliquer pour faciliter la mise en œuvre de ce projet ambitieux et structurant pour l'avenir de notre association.

Par ma conviction et mon attachement à cette démarche, je m'engage résolument à mettre en œuvre les orientations définies, à en suivre l'avancement, à apporter les actions correctives nécessaires et à en promouvoir les résultats.

L'ASTHM s'engage à ce que l'ensemble des acteurs et personnels du SPSTI (Conseil d'Administration, Commission de Contrôle, les salariés filière support et les salariés filière prévention dont la direction et la présidence) exercent leurs activités en toute impartialité.

Paul HENRY
Président de l'ASTHM
Le 02/04/2025